Vins Bruchez
Vins Bruchez SA
Route de Granges 91
3978 Flanthey
027 458 12 14
078 870 06 06

Syrah 2025



Les prescriptions légales en vigueur en Europe et en Suisse interdisent la vente de boissons alcoolisées aux personnes qui n'ont pas **16 ans révolus**. Par votre commande auprès des Vins Bruchez SA, vous approuvez ces prescriptions et **confirmez que vous êtes autorisé à effectuer l'achat de boissons alcoolisées.**

Vins Bruchez
Vins Bruchez SA
Route de Granges 91
3978 Flanthey
027 458 12 14
078 870 06 06



Disponible en 75 cl et 50 cl
Prix : 23,50 CHF
Remise

Posez votre question sur ce produit

Description du produit

La Syrah apparaît aussi sous le nom d'**Ermitage Rouge** ou de **Marsane Rouge**. D'origine méridionale, elle a été implantée en Valais sur des terrains très exposés au soleil. Dès son introduction, ce vin a été qualifié

Les prescriptions légales en vigueur en Europe et en Suisse interdisent la vente de boissons alcoolisées aux personnes qui n'ont pas **16 ans révolus**. Par votre commande auprès des Vins Bruchez SA, vous approuvez ces prescriptions et **confirmez que vous êtes autorisé à effectuer l'achat de boissons alcoolisées.**

Vins Bruchez
Vins Bruchez SA
Route de Granges 91
3978 Flanthey
027 458 12 14
078 870 06 06

"d'absolument supérieur".

Notre Syrah donne un vin corsé à la robe pourpre, légèrement violacée. Son palais charpenté est dominé par des notes poivrées et muscadées qu'accompagnent des senteurs de cassis finement épicées et des tannins racés, bien affinés.

La Syrah se veut un excellent vin de garde. Servie à 15 degrés, elle se marie de préférence au faisan, au magret de canard et à tout autre gibier à plumes, ainsi qu'à la viande d'agneau.

Teneur en alcool : 13,5 % vol. Tous nos vins sont AOC Valais et contiennent des sulfites.

Les prescriptions légales en vigueur en Europe et en Suisse interdisent la vente de boissons alcoolisées aux personnes qui n'ont pas **16 ans révolus**. Par votre commande auprès des Vins Bruchez SA, vous approuvez ces prescriptions et **confirmez que vous êtes autorisé à effectuer l'achat de boissons alcoolisées.**